

# COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023/12

Nombre de Conseillers  
En exercice : **11**  
Présents : 11  
Votants : 11

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
Le VINGT-ET-UN MARS

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 07/03/2023

**Présents** : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, DECHAVANNE Carole, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, Yannick FRANCOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

**Absents excusés** : Néant

**Secrétaire** : Hervé ALIX

Délibération publiée le 24/03/2023

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Monsieur le Maire propose à son Conseil de délibérer sur le taux des taxes d'imposition pour 2023.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les taux d'imposition pour 2023, comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,53 %
- Taxe foncière (Bâti) : 27,88 %
- Taxe foncière (Non bâti) : 35.99 %

Fait à JARNOSSE, le 21 mars 2023

Le Maire,  
**Jean-Marc LOMBARD**



Le Secrétaire de séance,  
**Hervé ALIX**

